

# INFORM-ACTION

REVUE DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA

UNE AGENCE DE THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

VOLUME 46, NUMÉRO 4, MAI / JUIN 2017



## Festival du Voyageur

Pour la deuxième année consécutive, les ÉFM ont commandité la tente La Prairie à l'occasion du Festival du Voyageur.



# ACHETEZ VOS BILLETS DÈS AUJOURD'HUI

FAITES PARTIE DE L'ÉTÉ LE PLUS  
CHAUD DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE

le 28 juillet au 13 août 2017

# WINNIPEG 2017

The 2017 Canada Summer Games are a celebration of youth, sport and culture. Catch the competition and the Opening and Closing ceremonies live. Get your tickets at [ticketmaster.ca](http://ticketmaster.ca)

Les Jeux d'été du Canada 2017 célèbrent la jeunesse, le sport et la culture. Assistez aux épreuves et aux cérémonies d'ouverture et de clôture en direct. Procurez-vous des billets à [ticketmaster.ca](http://ticketmaster.ca)

TICKETS PRESENTED BY:  
BILLETS PRÉSENTÉS PAR :



FUNDED BY:  
FINANCÉ PAR :



Canada



Manitoba



Winnipeg



2017 CANADA GAMES



WINNIPEG  
—JEUX DU—  
CANADA  
—GAMES—  
2 0 1 7



15



18



8



12

- P. 5 Mot de la présidence des ÉFM
- P. 6 Mot de la présidence du Comité des communications ÉFM
- P. 7 Ressources en intégration des perspectives autochtones
- P. 8 Un hasard s'est fait destin pour Rick Buskell
- P. 10 Ma salle de classe dans une boîte?
- P. 12 Le français règne sous la tente *La Prairie*

- P. 14 Comment intégrer l'éducation sur les traités en classe
- P. 15 Verser des cotisations facultatives à la TRAF
- P. 18 David Bouchard au Manitoba
- P. 21 Les recettes de cuisine faciles
- P. 22 Concours d'art oratoire
- P. 23 Conseil des écoles



ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS  
FRANCOPHONES DU MANITOBA



LE  
DIMANCHE  
**25 JUIN**  
2017

# Défilé de la St-Jean-Baptiste à La Broquerie

Venez vous joindre à nous à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie et assistez au défilé qui aura lieu le dimanche 25 juin 2017.

**Célébrons ensemble notre francophonie!**



facebook.com/  
EFMdepartout



twitter.com/  
EFMdepartout



instagram.com/  
EFMdepartout



ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS  
FRANCOPHONES DU MANITOBA

## INFORM-ACTION

Revue des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

Une Agence de The Manitoba Teachers' Society  
Volume 46, Numéro 4, Mai / Juin 2017

## Comité des communications

ÉFM 2016-2017

Tim Breen, président du Comité  
Bading Bessi-Kama  
Lucienne Lavallée  
Valérie Rémillard  
Paul Sherwood  
Dan Turner, cadre

## Conception

Krista Rutledge

## Diffusion

Jennifer Nasse,  
jnasse@mbteach.org

## Publicité

Lise Schellenberg,  
lschellenberg@mbteach.org



facebook.com/  
EFMdepartout



twitter.com/  
EFMdepartout



instagram.com/  
EFMdepartout

## Convention de la poste-publications

n° 40063378 ISSN 1196-2003

Envoyez tout article et toute communication aux Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba à l'attention de Lise Schellenberg, aux coordonnées suivantes :

191, rue Harcourt  
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2  
Télécopieur : (204) 831-0877  
Courriel : lschellenberg@mbteach.org

Les ÉFM déclinent toute responsabilité quant aux opinions exprimées et quant aux textes du présent numéro de l'Inform-Action.

Toute reproduction est autorisée avec mention de la source.

Pour alléger le texte, le masculin est fréquemment utilisé comme épécène.



Canadian  
Educational  
Press  
Association





# Mot de la présidence des ÉFM

Par Valérie Rémillard

Nous voilà déjà dans le sprint final de la fin de l'année! Je peux à peine croire qu'il y a un an, vous m'avez fait confiance à m'élisant au poste de la présidence des ÉFM! Ce fut certainement une année d'apprentissage et de découvertes incroyables! En vous écrivant ces quelques lignes, j'ai déjà hâte à ce qui s'en vient en septembre!

Pendant, avant de penser à ce que nous réserve l'automne, j'aimerais prendre l'espace de cette tribune pour discuter des mois qui nous restent. Premièrement, je veux remercier tous les délégués et toutes les déléguées qui ont assisté à l'Assemblée générale annuelle des ÉFM en avril dernier. Le processus démocratique que nous vivons chaque année par cette assemblée nous permet non seulement de nous réunir, mais bel et bien de communiquer nos idées. De plus, c'est à ce moment-là que nous soulignons les valeurs importantes pour notre organisme. Tout ceci démontre que ce dernier est en santé.

Deuxièmement, je ne peux passer sous silence les gens qui ont été honorés lors de l'AGA. Félicitations à Larry Paetkau qui a reçu le *Prix d'excellence en enseignement*. Ce sont ses pairs du Collège Pierre-Elliott-Trudeau qui l'ont nommé pour son dévouement à la profession dans son école, dans sa communauté et même au niveau mondial! Félicitations également à Isabelle Garand et Mireille Gallant qui ont reçu le titre de *Membres à vie des ÉFM* pour leur précieuse contribution à l'éducation en français au Manitoba.

En troisième lieu, j'aimerais féliciter les personnes qui ont été élues au Conseil d'administration. Les ÉFM possèdent encore une fois, une équipe de qualité et vous êtes bien représentés! Il est important de mentionner que ces membres sont des bénévoles qui dédient plusieurs fins de semaine tout au long de l'année aux ÉFM. En début juin, tous les gens du Conseil d'administration seront en formation afin de bien se préparer aux responsabilités qui leur ont été confiées.

Finalement, c'est avec une nouvelle équipe au Conseil d'administration que nous formons les comités permanents. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes pour siéger à nos comités : *Équité et justice sociale, Vie professionnelle, Sensibilisation et de promotion de l'éducation en français et le Comité organisateur du congrès national de l'ACPI et des ÉFM 2018*. Si ceci vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec nous! [efm@mbteach.org](mailto:efm@mbteach.org)

En conclusion, je vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et surtout une excellente lecture de cette quatrième édition de l'Inform-Action!

*Valérie Rémillard*



## Mot de la présidence du Comité des communications ÉFM

Par Tim Breen

On est arrivé à notre dernier numéro d'Inform-Action de l'année 2016-2017. Cette première année de quatre numéros a été bien reçue. D'avoir été capable de couvrir les activités des ÉFM plus rapidement était fantastique. J'espère que vous avez apprécié l'ajout d'un quatrième numéro autant que moi.

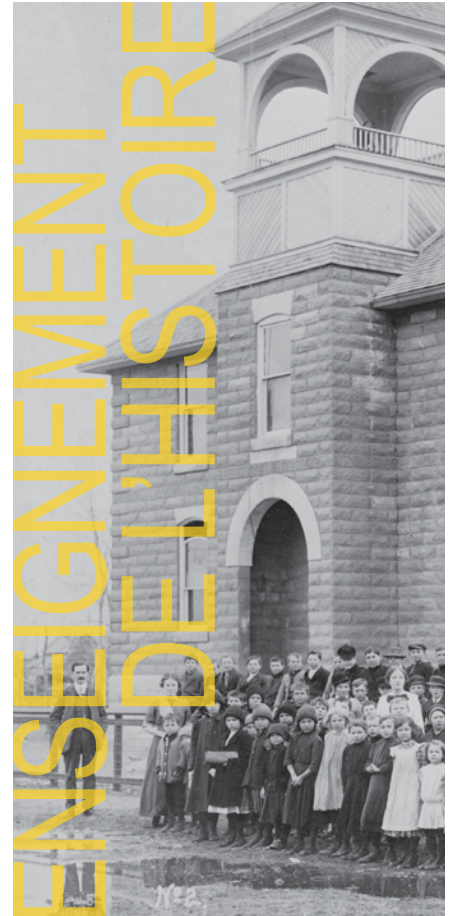
Cette année a été très mouvementée pour plusieurs raisons; nous et les États-Unis avons un nouveau gouvernement, nous approchons le 50<sup>e</sup> anniversaire des ÉFM et sur le plan personnel, je suis papa!

Le gouvernement du Manitoba a décidé que les employés du secteur public devraient être leur cible pour la réduction du déficit. Avec le projet de Loi 28, on a voulu que notre gouvernement ne respecte pas notre droit aux négociations collectives. C'est très important que nous soyons actifs dans nos associations locales et à la MTS pour qu'on puisse répondre avec une voix collective que nous n'aimons pas la direction du gouvernement. Pas juste pour l'éducation, mais aussi pour les autres secteurs publics comme la santé.

Au niveau des ÉFM, on entre dans notre 50<sup>e</sup> année et on a de grands plans pour notre anniversaire. Le Comité des communications travaille fort avec La Liberté en préparation d'un numéro spécial de l'Inform-Action et aussi une ligne du temps interactive qui montre des événements importants dans l'histoire des ÉFM. Je suis très excité de ces projets et si j'ai l'opportunité encore, j'ai hâte de continuer le travail.

Alors, j'espère que vous serez tous et toutes prêts pour l'année prochaine. Ça va être une année de célébrations et une année où il sera important d'être actif et engagé.

Bien à vous,  
**Tim Breen**



Les ÉFM sont à la recherche de photos, d'artefacts et d'autres archives à l'égard de l'enseignement et des activités ÉFM de 1968 au présent.

Veillez communiquer avec **Mireille Thériault** en composant le **204-888-7961**, poste **354** ou par courriel à [mtheriault@mbteach.org](mailto:mtheriault@mbteach.org).



ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS  
FRANCOPHONES DU MANITOBA



# Ressources en intégration des perspectives autochtones

Par Bathélemy Bolivar, Ph.D.  
Comité d'équité et de justice sociale

Pour ce dernier numéro, le Comité d'équité et de justice sociale vous propose quelques ressources en lien avec la diversité et l'intégration des perspectives autochtones tel **que décidé en début d'année.**

1. Les chercheurs en psychologie sociale et cognitive de l'Université Harvard proposent un test en ligne: Le Test d'Association Implicite (TAI) qu'on peut retrouver ici : <https://implicit.harvard.edu/implicit/canadafr/>. Ce test nous **permet de découvrir nos pensées inconscientes et nos attitudes implicites.** Je le recommande à vous qui aimeriez appréhender ces tendances jusqu'ici inexplorées chez vous, ce qui comporte le potentiel de faciliter ce dialogue avec vous-même de manière sereine. Faudrait-il se comprendre intimement pour

s'engager véritablement dans un saut vers l'altérité, une entreprise emprise de défis et ce site n'est qu'un pas vers l'ouverture à l'autre qui passe éventuellement par une compréhension de soi.

2. Le ministère de l'Éducation du Manitoba offre une petite introduction à ceux et celles qui veulent débiter en intégration des ressources autochtones <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/edu-auto/perspectives/concepts.html>. Au-delà des activités qu'on peut intégrer dans nos leçons, il est recommandé de comprendre les principes fondateurs de la culture autochtone pour poursuivre ces visées éducatives en pleine concordance avec l'esprit et la lettre de ces cultures. Donc ce site répond à la question que vous vous posez souvent : par où commencer?

3. Pour finir, cette ressource venant de la Colombie-Britannique explore les principes des savoirs autochtones à travers plusieurs champs de connaissances scolaires tout en esquissant des objectifs à atteindre en français, sciences, mathématiques, etc. Le document de trois pages offre aussi des références sur la réussite scolaire et la transition des élèves autochtones vers le marché du travail [https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/pdf/aboriginal\\_education\\_bc\\_fr.pdf](https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/pdf/aboriginal_education_bc_fr.pdf)  
**Voilà le lien.**

J'espère que ces ressources vous aideront à cheminer vers une intégration réussie des perspectives autochtones dans vos salles de classe et votre participation citoyenne. <sup>1A</sup>



Rick Buskell, enseignant en immersion, est en plein mouvement d'appropriation de l'identité franco-manitobaine.  
Photo : Léo Gautret

# Un hasard s'est fait destin pour Rick Buskell

Par La Liberté

Adoptée le 30 juin 2016 à l'unanimité par l'Assemblée législative du Manitoba, la Loi 5 étend la définition de l'identité francophone. En effet, désormais, toute personne développant des affinités, ou un sentiment d'appartenance à la francophonie, est considérée, de plein droit, comme membre de cette communauté. Cette loi est perçue comme une avancée majeure pour la reconnaissance des francophones au Manitoba, garantissant un avenir plus juste à cette minorité.

« La porte est ouverte, il faut maintenant la franchir » Rick Buskell est un anglophone de naissance. À 34 ans, rattrapé par ses racines maternelles, il incarne aujourd'hui une partie des francophones de la Loi 5. Ceux qui ont développé une

affinité avec la langue française. Peu avare de confidences, Rick Buskell se livre sur son cheminement. Léo Gautret

Midi vingt, l'alarme retentit, les couloirs de Kelvin High fourmillent. Après une matinée de cours, Rick

Buskell, enseignant en immersion, salue ses derniers élèves, s'empare de son lunch, s'installe à son bureau et sourit. « C'est une journée spéciale aujourd'hui, tout le monde s'habille en pyjama, demain ce sera plus class. » Une touche de Shakespeare

dans un français impeccable. Seul témoignage de toute sa jeunesse, passée à parler anglais.

« Ma mère, une fille Perreault, est francophone, mon père anglophone. Mais je n'ai jamais parlé français à la maison. » Pourtant dès l'âge de sept ans, Rick fréquente une école d'immersion.

« Quand j'en suis sorti à 17 ans, je ne parlais pas un mot de français. Je savais seulement demander pour aller aux toilettes ou m'excuser quand j'étais en retard. J'étais très mauvais élève. »

Son lien avec la langue française, il va le nouer plus tard. « J'étais attiré par la ville de Montréal et le Québec. J'y suis parti une première fois, puis j'y suis retourné avec le programme fédéral Explore pour apprendre le français. » De mai à juin 2007, Rick profite de cette bourse de 2 200 \$, qui offre pendant cinq semaines la possibilité aux étudiants de partir apprendre le français ou l'anglais.

« À partir de cette expérience, je savais que je voulais davantage découvrir la francophonie. »

Diplômé en Histoire de l'Amérique latine et en Mathématiques, Rick entame une nouvelle licence d'enseignement. Grâce à ses notions de français, il espère faciliter son embauche comme enseignant à Winnipeg.

La suite relève du pur hasard. « J'ai été placé dans une classe d'immersion par erreur pour effectuer mon stage. Pourtant je n'avais pas le niveau, je n'étais pas du tout prêt. » Dès cet instant, tout s'enchaîne pour lui. « Je suis parti en Europe en 2008, trois jours après la fin du stage. D'abord au Danemark, puis en France. »

Pendant quatre années scolaires, il travaille comme assistant de langue à l'école élémentaire, puis au secondaire, en Normandie, avant de donner des cours en anglais à l'Université de Caen, puis d'Aix-en-Provence, dans le sud de la France. Quatre ans qui ont beaucoup contribué à construire son identité. « La nourriture, la culture, le mode de vie, la mentalité, tout m'a plu. » Cette aventure lui offre un regard neuf sur son pays.

« Ici, les gens se définissent avant tout par ce qu'ils font. Si tu

fais quelque chose, il faut le faire à fond pour que ça fasse partie de ton identité. Par exemple, tu ne peux pas te dire randonneur si tu n'as pas acheté tout l'équipement professionnel et passé cinq nuits dans une tente sans nourriture. En France j'ai appris qu'on pouvait faire des choses sans excès, et quand même en profiter. »

**Rick Buskell est un anglophone de naissance. À 34 ans, rattrapé par ses racines maternelles, il incarne aujourd'hui une partie des francophones de la Loi 5. Ceux qui ont développé une affinité avec la langue française. Peu avare de confidences, Rick Buskell se livre sur son cheminement.**

Il retourne ensuite à Winnipeg en 2012 pour terminer ses études, où on lui propose un poste d'enseignant en immersion à Kelvin High. « Au départ, mon projet était de retourner en France. Mais finalement, je suis resté pour ce travail. Quand je suis rentré à Winnipeg, je voulais vraiment intégrer des éléments de la France. »

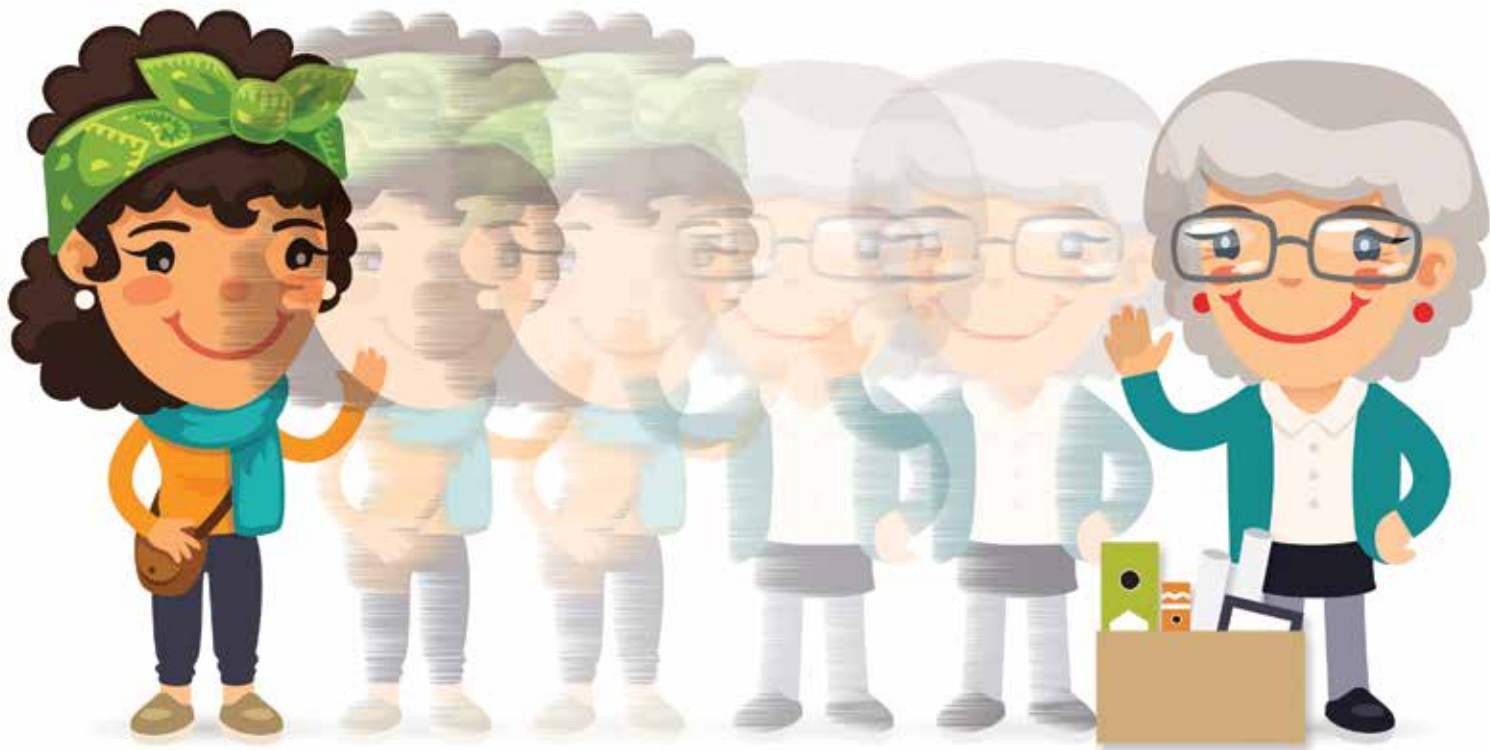
De retour dans la ville qui l'a vu naître, il se plonge dans la culture manitobaine. « Il y a quelque temps, je ne connaissais quasiment rien à la culture franco-manitobaine. Je n'avais aucune idée qu'on pouvait sortir à Winnipeg et ne vivre qu'en

français en dehors de la maison. Je suis très fier de pouvoir le faire maintenant. »

Une prise de conscience qui arrive juste à temps, alors qu'il était sur le point de rompre ses liens francophones. Désormais, Rick souhaite plus que jamais renouer avec la famille franco-manitobaine et construire son avenir avec elle. « Cette faute de l'administration a complètement changé ma vie. Depuis, j'ai créé de très bons liens avec ma famille francophone, notamment mes oncles et tantes qui ne vivent quasiment qu'en français. »

Pour autant, l'enfant de Saint-Vital des années 1980 s'attend à une intégration longue et délicate. « J'ai l'impression de ne pas faire partie de cette communauté. Quand je parle en français, on me demande toujours d'où vient mon accent. » Un complexe, plus qu'un rejet, qui constitue pour lui un frein à son intégration, dans une communauté qu'il pense hermétique. « Ce n'est qu'une impression pour l'instant, mais pour moi, c'est comme si je voulais m'incruster dans la communauté polonaise. »

Comme pour reconstituer une petite France dans sa ville natale, Rick s'efforce de créer du lien avec des francophones. « J'en ai envie, mais il faut que je prenne le temps. Sans avoir des enfants placés dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine, je ne sais pas si je pourrais vraiment me sentir franco-manitobain. » Pour y parvenir, Rick Buskell se fixe un objectif : « Avoir des enfants et ne leur parler qu'en français. » Un choix fort qui, selon lui, rendrait sa mère fière. « Je pense que la porte est déjà ouverte, il faut juste que je la franchisse maintenant. » 



# Ma salle de classe dans une boîte?

Texte d'Iona Robertson paru dans ATA Magazine, hiver 2016  
Traduction libre de Valérie Rémillard avec la permission de l'auteure

Lors de votre dernière journée, partez en n'apportant qu'une seule boîte.

L'idée de la retraite est remplie d'émotions et d'incertitudes. Il y a les fêtes de fin d'année et les célébrations, les explications, les remises en question, les rêveries, les préavis aux amis et à la famille et... faire ses boîtes.

Les enseignants accumulent énormément et vous avez sans doute quelques boîtes et quelques contenants remplis de matériel inestimable provenant de l'ère primaire qui a contribué à votre succès et à vous rendre unique. Une enseignante à l'élémentaire peut quant à elle avoir accumulé de trois à quatre fois plus d'attirails pour des raisons évidentes.

À moins que vous n'ayez l'intention de décorer votre maison dans le style « ma première salle de classe », vous n'avez pas besoin de garder quoique ce soit de cette dernière. Vous avez acquis, entreposé et gardé vos trésors entièrement pour l'utiliser dans votre enseignement. Même les meubles que vous avez apportés qui rendent votre espace si douillet et confortable pour les élèves peuvent être laissés derrière ou même jetés si personne d'autre ne veut les utiliser. Le concierge peut d'ailleurs vous aider avec cette tâche.

Vous voilà donc devant le défi ultime : mettre 40 ans de ressources accumulées et les condenser dans une seule boîte. C'est faisable! Ma première activité comme retraitée a été notre déménagement dans

notre quinzième maison, car les déménageurs étaient payés à l'heure. Pourquoi ne pas faire semblant que ceci est votre situation en « déménageant » d'enseignant à temps plein à un enseignant retraité? Voici quelques suggestions pour vous aider à quitter votre salle de classe vide et prête pour le prochain enseignant.

- Imaginez que vous faites une randonnée dans un parc national d'où vous devez quitter de toute urgence en le laissant dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé (ou même dans un meilleur état). Minimisez votre empreinte et laissez ce nouvel enseignant commencer dans « un état de propreté » avec sa boîte de débutant contenant un ordinateur portable et 3 clés USB.

- Tout ce qui a été acheté avec les fonds de l'école doit y demeurer. Si le matériel est dépassé ou désuet, parlez avec votre administration afin d'avoir la permission de vous en débarrasser.
- Tout ce qui peut causer une communication fatale ou malade doit être jeté.
- Ayez un camion pour vous débarrasser de tout ce qui n'entrera pas dans la benne à ordures de l'école.
- Commencer tôt! Placez vos boîtes entreposées et vos objets sur une table dans votre classe ou dans votre bureau à cet effet. Avertissez vos élèves que vous faites du nettoyage et qu'ils ne doivent rien toucher! N'apportez rien à la maison. Votre travail de triage doit se faire et tout votre matériel doit être mis en boîte. Faites-en un peu tous les jours. Cette tâche est un voyage très personnel et personne ne peut vous aider à ce point.

Quand vous voyez tout ce que vous possédez, commencez à trier. Faites-vous des étiquettes et placez-les sur les boîtes ou les contenants que vous avez déjà. Essayez de ne pas apporter plus de boîtes! Prenez votre temps, changez d'idée aussi souvent que vous le désirez, mais au bout du compte, une seule boîte doit partir avec vous lors de votre dernière journée! Videz la première boîte et utilisez-la pour trier les choses des autres boîtes. Ne faites pas vos boîtes trop lourdes au point où vous ne serez pas capable de les transporter vous-mêmes. Jeter la boîte « objets à jeter » au fur et à mesure qu'elle se remplit pour vous éviter cette envie de plonger dans la poubelle.

Vous êtes intelligents et je parie que vous comprenez déjà tout. Vous avez commencé à apporter vos livres, vos films, vos photos et vos objets personnels à la maison peu à peu tous les jours. Si vos collègues n'ont pas déjà pris ce qu'ils veulent, donnez-leur une date limite où votre matériel ne sera plus disponible. Ce qui restera sera trié dans les boîtes pour les œuvres de bienfaisance et déposé à une date choisie. La boîte « objets à jeter » est vide puisque vous la videz constamment et vous

allez terminer de remplir la boîte « à garder » quand vous nettoierez votre bureau.


S'il y a du matériel que vous n'avez pas encore numérisé, balayez ou copiez le meilleur et sauvegardez le tout sur une clé USB au cas où.

**Votre travail de triage doit se faire et tout votre matériel doit être mis en boîte. Faites-en un peu tous les jours. Cette tâche est un voyage très personnel et personne ne peut vous aider à ce point.**

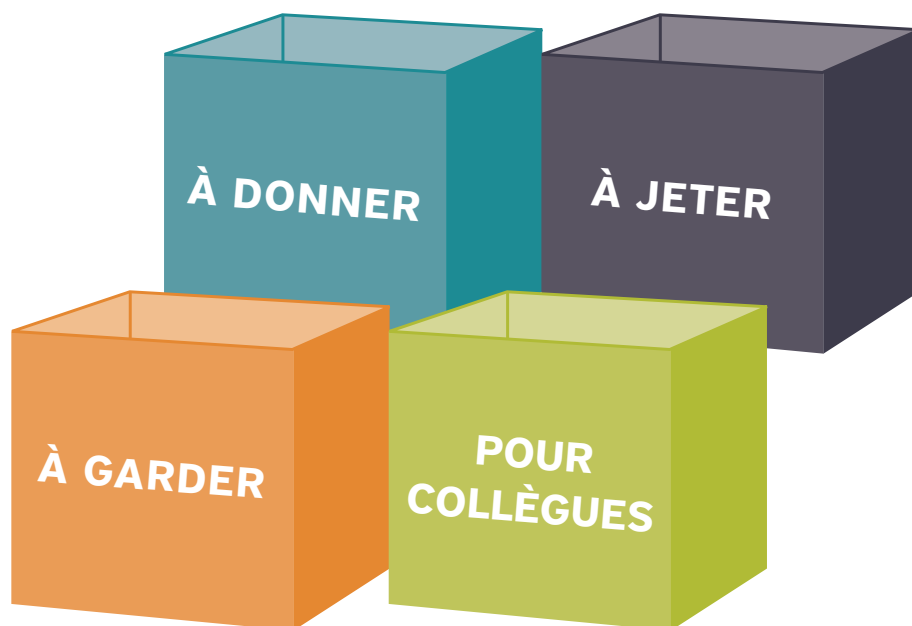
Assurez-vous que vous avez nettoyé et effacé toute information de l'ordinateur que vous utilisez sur une base régulière. Apportez tous documents ou dossiers concernant les élèves au bureau. Détruisez toutes vos notes personnelles, car c'est votre obligation légale. Vous avez tellement d'autres choses de

fin d'année à compléter que vous n'avez pas d'heures supplémentaires à consacrer à ces tâches.

S'il vous reste des choses, faites « une vente de bric-à-brac gratuite ». Vos élèves devraient pouvoir avoir premier choix. Imaginez la joie de cet étudiant qui a toujours voulu ce livre, cet ensemble de blocs, ce morceau de musique, cette cage pour iguane ou cette plante-araignée âgée de 20 ans qui a survécu au gel de 2010! Par la suite, vos collègues, les parents et les amis peuvent avoir la chance de passer à travers ce qui reste. Les ordures d'une personne sont le trésor d'une autre!

Finalement, votre dernier jour comme enseignant à temps plein est là. Les évaluations sont entrées, les bulletins sont complétés et les célébrations d'adieu et sorties scolaires furent un succès. Prenez votre dernière boîte « à garder », apportez-la à votre voiture et baladez-vous à l'intérieur de l'école pour recevoir les honneurs de vos confrères et consœurs qui désirent vous souhaiter ce qu'il y a de mieux. Vous aurez le cœur rempli de souvenirs et une seule boîte à ranger. Félicitations et bienvenue à la retraite! 

*Iona Robertson est une enseignante-suppléante à la retraite avec la Division scolaire Parkland et la présidente de Parkland Area Retired Teachers' Association.*





Le français règne sous la  
**tente *La Prairie***



## Par La Liberté

Pour la deuxième année consécutive, les ÉFM ont commandité la tente La Prairie à l'occasion du Festival du Voyageur. Valérie Rémillard, la présidente des ÉFM, est ravie de pouvoir continuer ce projet, lancé par son prédécesseur Simon Normandeau. « Simon avait pensé à lier le Festival du Voyageur et les ÉFM ensemble. Il a vraiment tout organisé, et avait prévu que toutes les activités sous la tente se fassent en français. »

Cette année, les bénévoles des ÉFM ont accueilli les visiteurs toute la journée du 18 février, dans la joie et la bonne humeur. « On a distribué des cadeaux, on a parlé aux gens. On leur faisait dire des mots en français. » Sous

la tente, les enfants ne manquaient de rien pour s'amuser. Au programme : des ateliers de dessin, des stations de maquillage, une scène avec un spectacle de magie et les chansons de Marijo et de Carmen Campagne.

Certains ont même profité de l'occasion pour se renseigner à propos du travail des ÉFM et des écoles d'immersion. « On a eu des questions sur l'immersion. Notre objectif de la journée n'était pas de faire du recrutement, mais ça veut dire que les gens nous reconnaissent. C'est important pour nous qu'ils réalisent que nous ne sommes pas seulement l'immersion, nous sommes Français aussi. »



Joël Ruest



Bobbi Jo LeClair

# Comment intégrer l'éducation sur les traités en classe

Par La Liberté

Une trentaine de participants étaient présents les 23 et 24 janvier 2017 à la Manitoba Teachers' Society pour suivre un atelier animé en français. Pour sa deuxième année, l'atelier en question portait sur les habiletés d'enseignement de l'éducation sur les traités. Cette journée était organisée en partenariat avec la Commission des relations découlant des traités du Manitoba.

Le but de cette formation est de faciliter la compréhension du contexte historique des traités d'aujourd'hui et d'acquérir une meilleure appréciation de la diversité des cultures et des traditions de la vie quotidienne des peuples et nations autochtones, afin de mieux les maîtriser et les aborder en classe.

Pour discuter de ces faits d'actualité et apporter des conseils, plusieurs intervenants étaient présents, dont Bobbi Jo LeClair, enseignante d'appui pour la Division scolaire de Winnipeg. Son rôle est de faciliter l'éducation sur les traités et ainsi de soulager l'anxiété de certains enseignants, qui ne savent pas toujours quelles ressources utiliser pour l'intégration des traités à l'école.

« Il y a une partie qui manque dans l'histoire du Canada. Afin de vraiment mener la réconciliation, je pense qu'il est nécessaire de revenir en arrière et d'expliquer le début, avant de s'attarder sur la situation d'aujourd'hui. Ainsi, on peut apporter une meilleure compréhension, ce qui est très important. »

Au programme, des activités en groupe, mais surtout des discussions, où tout le monde est libre de partager ses questions, autant sur l'histoire des premières nations que sur les termes appropriés à utiliser en classe.

Parmi les intervenants, était présent Joël Ruest, conseiller pédagogique en Sciences humaines au Bureau de l'éducation française. « Il y a des éléments critiques de l'histoire du Canada qui concernent des questions contemporaines. C'est important pour les enseignants d'être au courant, et de comprendre ces enjeux concernant les traités. Ce genre de journée est idéal, car les enseignants échangent dans un climat respectueux. Tout le monde est à l'aise, il n'y a pas de jugement. On est tous là pour apprendre, moi y compris. »

Les participants ont pu aborder lors de

cette formation l'Initiative de l'éducation sur les traités, son importance en classe et surtout, chacun d'entre eux a pu recevoir une trousse sur l'éducation concernant les traités.

Ceci a été très apprécié de la part des participants, comme Debbie Duncan, enseignante à l'école Varennes. « Je suis métis, alors pour moi, ce sont des informations très importantes. On a la chance de pouvoir discuter et poser des questions que l'on avait en tête depuis des années. De plus, c'est vraiment important de recevoir ces informations en français, pour pouvoir les partager en classe avec la bonne terminologie. »

Brahim Ould Baba, cadre administratif pour les ÉFM, était également sur place. « Les enseignants veulent parler des traités ou de l'histoire des premières nations en classe, mais ils n'osent pas, à cause de la terminologie. Cette formation permet d'outiller et de donner les bonnes ressources pour aborder ces sujets avec les élèves. C'est à travers l'éducation que beaucoup d'erreurs ont été commises. C'est donc avec l'éducation que nous pouvons aussi les réparer. » <sup>IA</sup>



# Verser des cotisations facultatives à la TRAF

Votre revenu de retraite peut provenir de diverses sources, notamment votre pension de la TRAF, les pensions subventionnées du gouvernement et vos économies personnelles ou vos placements. Une autre façon de contribuer à votre revenu de retraite est de verser des **cotisations facultatives** à la TRAF.

Les cotisations facultatives ne modifient pas la formule utilisée pour le calcul de votre pension, mais fonctionnent plutôt comme un compte d'épargne-retraite distinct. Si vous effectuez une cotisation facultative cette année, vous réduirez du même montant vos droits de cotisation au REER de l'année suivante.

- 18 % de votre traitement, moins votre facteur d'équivalence, ou
- le montant maximal autorisé en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)

Conformément au programme de la TRAF, ce montant maximal déduit un « cousin » administratif pour réduire le

risque que vous le dépassiez par mégarde et que vous soyez exposé à des pénalités en vertu des lois fiscales.

Les cotisations facultatives sont créditées au taux de rendement de la TRAF (positif ou négatif).

Le solde du compte peut :

- servir à constituer une rente versée au moment de la retraite (non admissible au rajustement de vie chère) en complément de votre pension de la TRAF,
- servir à acheter du service comme le service à titre de remplaçant ou le congé de perfectionnement,
- être retiré en espèces (moins les retenues d'impôt) ou transféré avec impôt différé à votre REER en tout temps avant votre retraite.

L'option de verser des cotisations facultatives n'est offerte qu'aux membres cotisant actuellement. Ces cotisations facultatives sont déduites de votre salaire jusqu'aux plafonds fixés par l'Agence

**du revenu du Canada.** Vous pouvez augmenter, réduire ou cesser ces retenues à n'importe quel moment.

Pour verser des cotisations facultatives, vous devrez utiliser l'outil « *Additional Voluntary Contribution Calculator* » pour déterminer le montant que vous pouvez verser. Cet outil se trouve sur notre site Web. Veuillez remplir le formulaire de demande (Additional Voluntary Contribution Application) avant de l'imprimer, le signer et en faire parvenir une copie au bureau de la paie de votre division scolaire et une autre à la TRAF.

*Si vous avez des questions ou des préoccupations, vous pouvez communiquer avec nous au 204-949-0048 ou sans frais au 1-800-782-0714; vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à [info@traf.mb.ca](mailto:info@traf.mb.ca).*

*Inscrivez-vous aux services en ligne de la TRAF ([traf.mb.ca](http://traf.mb.ca)) pour accéder rapidement et immédiatement à votre compte personnel.*



## TEACHERS' RETIREMENT ALLOWANCES FUND

# DEMANDE DE COMMENTAIRES DÉCAISSEMENT DU SURPLUS NON AFFECTÉ

Le conseil d'administration de la TRAF (Teachers' Retirement Allowances Fund) sollicite des commentaires quant à la distribution du surplus non affecté cumulé sur le Compte de redressement des pensions (CRP). Le paragraphe 49(6.2) de la *Loi sur la pension de retraite des enseignants* autorise le conseil d'administration – avec l'approbation du lieutenant-gouverneur du Manitoba – à définir des règles dans ce domaine.

Le CRP est le compte qui finance les ajustements au coût de la vie (ACV) attribués le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Pour plus de détails sur le fonctionnement du CRP, veuillez-vous reporter au **Rapport annuel 2015** (pages 33-35).

### GÉNÉRALITÉS

La Loi sur la pension de retraite des enseignants a été modifiée en 2008. Ces amendements portent sur les dispositions suivantes :

- Le taux d'intérêt versé au CRP a changé : il est désormais calculé à partir de la moyenne sur trois ans du rendement du fonds total, et non plus du rendement des revenus fixes.
- Des années 2007 à 2016 incluses, il serait appliqué au CRP un taux d'intérêt préférentiel égal au montant « le plus élevé » entre le taux des revenus fixes et le taux du fonds total, déterminé chaque année et établi sur la base de la moyenne sur trois ans.
- Les ACV attribués au 1<sup>er</sup> juillet pour chacune des années 2008 à 2017 incluses seraient plafonnés aux deux tiers de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'année précédente (de décembre à décembre).
- Dans la mesure où le CRP pourrait financer un ACV supérieur aux deux tiers de l'IPC, les fonds excédentaires seraient mis de côté en tant que « surplus non affecté » pour financer les ACV attribués après 2017 (c'est-à-dire les ACV attribués en 2018 et les années suivantes).

Au 31 décembre 2016, le surplus non affecté se montait à 27 987 000 dollars. Étant donné que le plafond des deux tiers de l'IPC se terminera avec l'attribution de l'ACV de 2017, il n'y aura plus de cumul de surplus non affecté. À partir de 2018, l'ACV correspondra au montant le moins élevé entre le pourcentage maximum que le CRP peut financer et l'augmentation totale de l'IPC.

### DISPOSITION LÉGALE

La disposition correspondante dans la Loi sur la pension de retraite des enseignants est le paragraphe 49(6.2) suivant :

#### ***Règlements concernant le surplus***

*49(6.2) Pour l'application de l'alinéa (6)(b), avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, la Commission peut, par règlement, prendre des mesures concernant la détermination des redressements de pension à effectuer après 2017 à l'aide des montants exclus par l'alinéa (6)(a) de la détermination des rajustements à effectuer avant 2018.*

### DÉMARCHE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour traiter cette question, le conseil d'administration a consulté l'actuaire indépendant du régime, un conseiller juridique externe, la Manitoba Teachers' Society (MTS) et la Retired Teachers' Association of Manitoba (RTAM). Le processus a démarré en 2015 et plusieurs possibilités ont été envisagées.

Le 30 novembre 2016, la MTS et la RTAM ont remis au conseil d'administration la recommandation commune suivante :

*...que le surplus non affecté, calculé par l'actuaire du régime de la TRAF au 31 décembre 2017, soit décaissé sur une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.*

Avant de prendre sa décision finale, le conseil d'administration demande aux membres individuels de la TRAF et à d'autres parties prenantes de lui transmettre leurs commentaires. Tous les commentaires seront pris en compte dans la finalisation des règlements soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

## IMPACT DES DIFFÉRENTES PÉRIODES DE DÉCAISSEMENT

Afin d'aider à étudier la question, l'actuaire indépendant du régime a préparé le tableau ci-dessous. Les données illustrent l'augmentation cumulée approximative de la pension mensuelle à la fin des différentes périodes de décaissement. Le membre est supposé recevoir une pension unique à vie mensuelle au début de la période de décaissement. Les montants figurant dans le tableau supposent également que l'ACV ne sera limité par le plafond de l'IPC total pendant aucune des années considérées.

Période de décaissement	Augmentation cumulée pour une pension mensuelle de 2 368 \$ <sup>1</sup> À la fin de la période de décaissement
1 an	22,50 \$ par mois
5 ans (recommandation commune de la MTS et de la RTAM)	20,77 \$ par mois
10 ans	19,74 \$ par mois

<sup>1</sup> La pension mensuelle de 2 368 \$ correspond à l'estimation de la pension mensuelle à vie unique moyenne (c'est-à-dire, la pension avant tout ajustement selon l'option choisie) plus l'ACV cumulé payable au 31 décembre 2017. L'augmentation de la pension mensuelle reflète le montant total d'ACV qui sera financé à 50 % par le surplus non affecté qui se trouve dans le CRP, et à 50 % par le Compte B.

Les estimations d'augmentation de la pension mensuelle indiquées dans le tableau ci-dessus peuvent être interprétées comme suit :

- Une période de décaissement d'un an augmenterait la pension mensuelle d'un membre d'environ 22,50 dollars.
- Une période de décaissement de cinq ans augmenterait la pension mensuelle d'un membre d'environ 4,15 dollars en moyenne chaque année pendant cinq ans, soit une augmentation totale d'environ 20,77 \$ par mois à la fin des cinq ans.
- Une période de décaissement de dix ans augmenterait la pension mensuelle d'un membre d'environ 1,97 dollars en moyenne chaque année pendant dix ans, soit une augmentation totale d'environ 19,74 \$ par mois à la fin des dix ans.

Dans tous les cas, l'augmentation de la pension se poursuivra jusqu'à la fin de la vie du membre (et la prestation au survivant continuera à s'appliquer).

En règle générale, une période de décaissement plus longue permet de redistribuer une partie du surplus non affecté à davantage de retraités futurs. D'après nos hypothèses actuarielles actuelles, nous estimons que 94 % des membres touchant une pension au début de la période de décaissement resteront en vie au moins cinq ans et que 85 % resteront en vie au moins dix ans.

*Veillez noter que les estimations d'augmentation de la pension mensuelle mentionnées dans la présente Demande de commentaires s'appuient sur des hypothèses démographiques et économiques d'aujourd'hui.  
Les résultats réels peuvent être différents.*

### Les commentaires peuvent être envoyés jusqu'au mercredi 31 mai 2017 à 17 h, au plus tard.

Merci d'envoyer vos commentaires par courriel à l'adresse [restrictedsurplus@traf.mb.ca](mailto:restrictedsurplus@traf.mb.ca) ou par écrit à l'adresse postale ci-dessous :

Teachers' Retirement Allowances Fund  
330-25 Forks Market Road  
Winnipeg, Manitoba  
R3C 4S8  
Attn : Président et CEO



# David Bouchard au Manitoba

Par Lynette Chartier, Direction des ressources éducatives françaises (DREF)

Il nous arrive tous de rencontrer dans notre parcours des personnes qui, non seulement rayonnent dans leur domaine de travail, mais qui aussi nous touchent au cœur de l'être par leur présence, leur passion de vivre et leur habileté de transmettre un message important.

David Bouchard, auteur métis canadien, conférencier de renommée internationale, investi de l'Ordre du Canada pour l'ensemble de son œuvre littéraire, est justement l'une de ces personnes.

En entrelaçant textes littéraires, capsules vidéo, pièces musicales de flûte et sens d'humour, M. Bouchard a présenté à l'auditoire des éléments

de la culture métisse. Avec la joie de vivre qu'il manifestait et les éclats de rire autour de la salle, on aurait pu se croire parti pour un simple voyage de divertissement. Au contraire! Doué du don de Corbeau, raconteur par excellence, David a su transmettre à maintes reprises, par la beauté des mots et de la musique, un message de grande importance :

*« Maintenant, le temps est venu de ne plus se cacher en tant que Métis mais plutôt d'être fier de son héritage. »*

- D. Bouchard

De plus, en écoutant son récit parsemé d'expériences de vie, que ce soit la dyslexie qu'il éprouve toujours aujourd'hui, la découverte

de soi en tant que raconteur et Métis ou le plaisir de partager sa fierté de son héritage, nous percevions sans difficulté comment David vit pleinement sa passion et son amour pour la lecture et sa culture métisse.

Remarquablement, aussi fort que la passion ressentie pour sa culture, l'acte de modéliser était visible tout au long de sa présentation. Avec fin doigté, M. Bouchard a illustré comment communiquer à la jeunesse des anecdotes, la musique métisse, l'art autochtone et des textes littéraires. C'est en effet une pratique très consciente et bien rodée qu'exécute David, car pas question pour lui de modéliser avec des étapes rigides

et une structure restrictive, mais plutôt d'aller chercher son auditoire, de l'engager dans le processus de découverte et de lui offrir un nouveau regard sur le monde.

« Il faut faire plus confiance à notre jeune génération. Il faut leur partager la vérité de notre histoire. »

Si vous me suivez toujours, certains d'entre vous peut-être hésitent par timidité à modéliser en salle de classe l'amour pour la lecture, l'appréciation pour les arts et en bout de ligne à faire en sorte que les Perspectives autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) soient véhiculées à travers divers curriculums scolaires.

Il ne faut pas désespérer! Encore une fois, la DREF, avec d'autres joueurs communautaires, est ici pour vous appuyer. Parmi ses services et ses ressources en formats variés, elle met à votre disposition des ressources françaises sur la culture métisse, ainsi que des outils pour commencer à répondre aux besoins en matière des Perspectives autochtones.

Pour faciliter l'exploitation des livres de David Bouchard, la DREF, en partenariat avec les Éditions des Plaines, a vu à la réalisation de guides pédagogiques et de troupes. Ces guides pédagogiques ont été conçus par Janine Tougas, auteure et conceptrice manitobaine. Ils intègrent des activités transdisciplinaires reliées surtout aux Sciences humaines, à la communication orale et à l'éducation artistique, mais de plus grande importance, ils invitent l'élève à cultiver la connaissance de soi et de son voisin.

Pour accéder à ces ressources, il s'agit de faire une recherche au portail de la DREF (<https://dref.mb.ca>). À titre d'exemple :

Dans le champ Recherche simple, tapez soit :

- Trousse *Les Sept enseignements Sacrés*,
- Trousse *Mythes et Légendes Corbeau* (Rassemblent 3 livres : Je suis Corbeau, Sous la lune de Corbeau, La plus belle Création de Corbeau),
- Trousse *Capteur de Rêves et les Sept Tentations* (à venir mi-décembre 2016);

Dans le champ Recherche avancée, soit :

- sous l'indexe Auteur, tapez : David Bouchard ou Janine Tougas;

- sous l'indexe Sujet, tapez : Métis ou Premières nations, ou bien Autochtones.

Certains ont déjà découvert que le personnel de la DREF est un grand atout, car il peut offrir, entre autres :

- des présentations personnalisées de son portail;
- des animations littéraires en salle de classe;
- des consultations pour achats de ressources éducatives.

Plusieurs œuvres de M. Bouchard incorporent plus qu'une langue. À présent David a inclus 13 langues des

En écoutant son récit parsemé d'expériences de vie, que ce soit la dyslexie qu'il éprouve toujours aujourd'hui, la découverte de soi en tant que raconteur et Métis ou le plaisir de partager sa fierté de son héritage, nous percevons sans difficulté comment David vit pleinement sa passion et son amour pour la lecture et sa culture métisse.

Premiers peuples dans l'ensemble de ses écrits. Son but est de créer et de promouvoir des œuvres où les Premiers peuples puissent se voir et se reconnaître dans la littérature et, par ce fait, cultiver le goût de la lecture. Des ressources telles que les siennes sauront appuyer les élèves dans la découverte des peuples et, pour certains, la découverte de leur propre héritage.

Quelques minutes sur le site Web des Éditions des Plaines vous permettront

de découvrir leur collection Premières Nations (34 titres). (<http://www.plaines.ca/category/premieres-nations/>)

Dans le site d'Apprentissage Illimité Inc. (<http://apprentissage.mb.ca/>), vous verrez la Collection Voyage de Janine Tougas : quatre romans jeunesse, accompagnés chacun d'un guide pédagogique, où les lecteurs peuvent suivre les exploits de quatre jeunes de Sainte-Rita, une communauté métisse du Manitoba.

Vos librairies locales, La Boutique du Livre (<http://boutiquedulivre.ca/>) et À la Page (<http://www.librairiealapage.ca/index.htm>), sont toujours disponibles pour vous offrir un service personnalisé avec les achats scolaires.


Il ne faut oublier le Musée canadien pour les droits de la personne (<https://droitsdelapersonne.ca/apprendre/au-musee/programmes-scolaires>) qui offre une gamme de programmes scolaires, y compris Droits des Premiers Peuples dans un Canada dynamique, Expériences de pensionnat et Les peuples autochtones au Canada et leurs droits.

M. Joël Ruest ([Joel.Ruest@gov.mb.ca](mailto:Joel.Ruest@gov.mb.ca)), conseiller pédagogique en Sciences humaines au Bureau de l'éducation française, peut également vous offrir des pistes pour intégrer les Perspectives autochtones à vos plans de cours.

Pour accéder au site du programme Sciences humaines FL1, rendez-vous à <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/sh/fl1/index.html>. Pour ce qui est du contenu FL2, rendez-vous à <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/sh/fl2/index.html>.

Comme vous pouvez le constater, il y a certainement plus que du contenu numérique et physique pour vous appuyer : il y a du personnel.

C'est maintenant à vous de découvrir ce qui existe pour alimenter vos réflexions et votre préparation de cours, et pour vous appuyer lorsque vous accompagnez vos élèves à faire une prise de conscience sur ce grand sujet des Perspectives autochtones.

« Il nous incombe d'œuvrer à la revitalisation de notre culture et de nos valeurs. » - D. Bouchard 

*Tiré du livre Les Sept enseignements sacrés.*



# Les recettes de cuisine faciles

Par Lucienne Lavallée, enseignante  
École Dugald School



## Beignets de Crabe au Quinoa

### Ingrédients :

- 1 paquet de mélange à sauce pour pâtes Alfredo Knorr®
- 1 cuillère à soupe de moutarde de Dijon
- 2 cuillères à thé de jus de citron frais
- 1 contenant de chair de crabe
- 1/2 tasse de quinoa, cuit dans (1 tasse) d'eau selon le mode d'emploi sur l'emballage\*
- 1/2 tasse de poivron rouge, haché finement (plus une quantité additionnelle comme garniture)
- 1/4 tasse de ciboulette fraîche, hachée (plus une quantité additionnelle comme garniture)
- 2 œufs
- 1/8 cuillère à thé de piment de Cayenne moulu

### Préparation :

- Préchauffer le four à 220 °C (425 °F). Vaporiser deux moules à mini-muffins (12 gobelets) d'enduit antiadhésif à cuisson; réserver.
- Dans un bol moyen, combiner le mélange à sauce pour pâtes Alfredo Knorr® préparé, la moutarde et le jus de citron. Garder et réserver 125 ml (1/2 tasse) de sauce pour servir. Incorporer la chair de crabe, le quinoa, le poivron rouge, la ciboulette, les œufs et le piment de cayenne dans le bol avec le reste de la sauce.
- Répartir uniformément le mélange dans les moules préparés. Cuire au four pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que le mélange soit doré. Laisser reposer 5 minutes avant de démouler.
- Verser 1/2 c. à thé de sauce réservée sur chaque beignet de crabe et garnir de ciboulette et poivron rouge. Servir avec la sauce restante pour tremper.

*CONSEIL : Pour les préparer à l'avance, réfrigérer les beignets de crabe et la sauce toute la nuit ou les congeler jusqu'à une semaine. Pour réchauffer les beignets de crabe, préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Disposer les beignets sur une plaque à pâtisserie. Mettre au four les beignets de crabe jusqu'à ce qu'ils soient réchauffés, de 10 à 12 minutes pour les beignets de crabe réfrigérés et 20 minutes pour les beignets de crabe congelés. Réchauffer la sauce dans une petite casserole à feu moyen, en remuant de temps à autre, jusqu'à ce qu'elle soit chaude, environ 2 minutes pour la sauce réfrigérée et 4 minutes pour la sauce congelée. Ou réchauffer la sauce au micro-ondes, en remuant une fois, jusqu'à ce qu'elle soit chaude, environ 1 minute pour la sauce réfrigérée et 1 1/2 minute pour la sauce congelée.*

## Brioche au caramel (Monkey Bread)

### Ingrédients Brioche:

- 310 ml (1 1/4 tasse) de lait de beurre, tiède
- 60 ml (1/4 tasse) de sucre
- 750 ml (3 tasses) de farine tout usage non blanchie
- 10 ml (2 c. à thé) de levure instantanée
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de sel
- 90 ml (6 c. à soupe) de beurre non salé, fondu

### Ingrédients Garniture:

- 125 ml (1/2 tasse) de beurre non salé ou demi-sel, fondu
- 180 ml (3/4 tasse) de cassonade
- 180 ml (3/4 tasse) de sucre
- 7,5 ml (1 1/2 c. à thé) de cannelle moulue

### Préparation :

**Brioche :** Dans un bol, mélanger le lait de beurre et le sucre. Réserver. À la cuillère de bois ou dans un batteur sur socle (en utilisant le crochet à pétrir), mélanger la farine, la levure et le sel. Ajouter le mélange de lait de beurre et mélanger vigoureusement jusqu'à ce que la pâte commence à se former. Incorporer le beurre graduellement et pétrir la pâte environ 5 minutes au batteur sur socle ou sur un plan de travail fariné. La pâte sera molle et un peu collante. Déposer la pâte dans un bol propre et légèrement huilé. Couvrir le bol d'un linge humide et laisser reposer dans un endroit tiède et humide pendant environ 1 heure. Beurrer généreusement un moule Bundt. Réserver.

**Garniture :** Dans un bol, verser le beurre fondu. Dans un autre bol, mélanger la cassonade, le sucre et la cannelle. Réserver. Retirer la pâte du bol et la couper en environ 40 morceaux de différentes grosseurs. Sans trop travailler la pâte, façonner des boules avec la paume des mains. Tremper les boules de pâte dans le beurre pour bien les enrober. Les rouler dans le mélange de cassonade puis les déposer au fur et à mesure dans le moule. Verser le reste du mélange de cassonade et du beurre sur les boules de pâte dans le moule. Couvrir d'une pellicule de plastique et laisser reposer dans un endroit tiède et humide 45 minutes. Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Retirer la pellicule de plastique et cuire au four 40 minutes pour un moule foncé ou 45 minutes pour un moule pâle ou jusqu'à ce que le caramel soit bien doré et bouillonne sur les rebords. Retourner immédiatement à la sortie du four sur une assiette de service. Laisser tiédir 15 minutes avant de déguster. Manger tiède ou froid le jour même de préférence.

# Concours d'art oratoire

Par VOX POP



**Justine « Tintin » Gasgonia, 6<sup>e</sup> année à l'École Stanley Knowles :**

« J'aime tellement les présentations orales! L'année passée, j'ai gagné la seconde place. J'espère vraiment que je vais gagner la première place aujourd'hui! J'adore le français et mon rêve est d'aller à Paris un jour. »



**Jamie Abengoza, 5<sup>e</sup> année à l'École Lansdowne Immersion :**

« J'ai choisi de parler de ce que c'est d'être une fille. Je pense que les filles et les garçons peuvent faire exactement les mêmes choses, et qu'ils doivent être traités de la même manière. C'est aussi très important d'aller à l'école et que tout le monde ait droit à l'éducation. »



**Kyzha Emnacen, 8<sup>e</sup> année à l'École Stanley Knowles :**

« J'ai voulu parler de mes parents et leur dire un très grand merci à travers cette présentation. J'étais très nerveuse! Mais étant la seule élève de niveau intermédiaire dans la compétition, ça enlève un peu de pression. »



**Matthew Podolsky, 6<sup>e</sup> année à l'École LaVérendrye Immersion :**

« J'ai trouvé ça très amusant de participer à ce concours. J'ai lu beaucoup de choses sur la planète Mars, alors j'ai choisi de parler de ce sujet que je trouve très intéressant. Je pense que ça s'est bien passé! »



**Ojasvi Bhardwaj, 3<sup>e</sup> année à l'École Garden Grove :**

« J'étais assez nerveuse, mais je pense que ça s'est bien passé. J'ai choisi le thème de l'Inde parce que mon papa vient de ce pays. J'ai parlé des religions et du gouvernement de l'Inde. C'était le fun! »



**Kayla Hallam, 8<sup>e</sup> année à l'École River Heights :**

« Quand il a fallu choisir un sujet pour ma présentation, j'ai tout de suite pensé au silence et j'ai commencé à écrire. C'est quelque chose de tellement puissant! J'espère que les juges vont être gentils! »



**Chloé Waldie, 4<sup>e</sup> année à l'École River Heights :**

« La première idée que j'ai eue pour un sujet de présentation était de parler de la France. Ma grand-mère vient de là-bas, alors j'avais plein d'idées! J'ai parlé des choses que je trouve drôles, comme le fait que les Français disent « coucou » ou qu'ils se font la bise! »



**Elissa Hall, 8<sup>e</sup> année au Collège Churchill :**

« J'avais déjà participé au concours d'art oratoire en 6<sup>e</sup> année, et j'avais beaucoup aimé ça. Je pense que c'est important de parler de l'autisme. C'est pourquoi j'ai choisi de parler de ce sujet, car nous sommes tous égaux, peu importe nos différences. »



**Dominique Delaquis, 5<sup>e</sup> année à l'École J.B. Mitchell :**

« J'étais vraiment nerveuse! Mais c'était vraiment amusant parce que j'ai parlé de mon chat Maggie. Je l'aime beaucoup et j'ai beaucoup aimé parler d'elle devant les gens. »



**Sarah Antymis, 8<sup>e</sup> année à l'École River Heights :**

« J'ai fait une présentation en duo. Nous avons présenté un dialogue de personnages d'Harry Potter. Nous sommes de grandes fans! Alors nous avons voulu faire quelque chose qui représente notre admiration. C'était très amusant! »



**Kai Woelke, 8<sup>e</sup> année à l'École River Heights :**

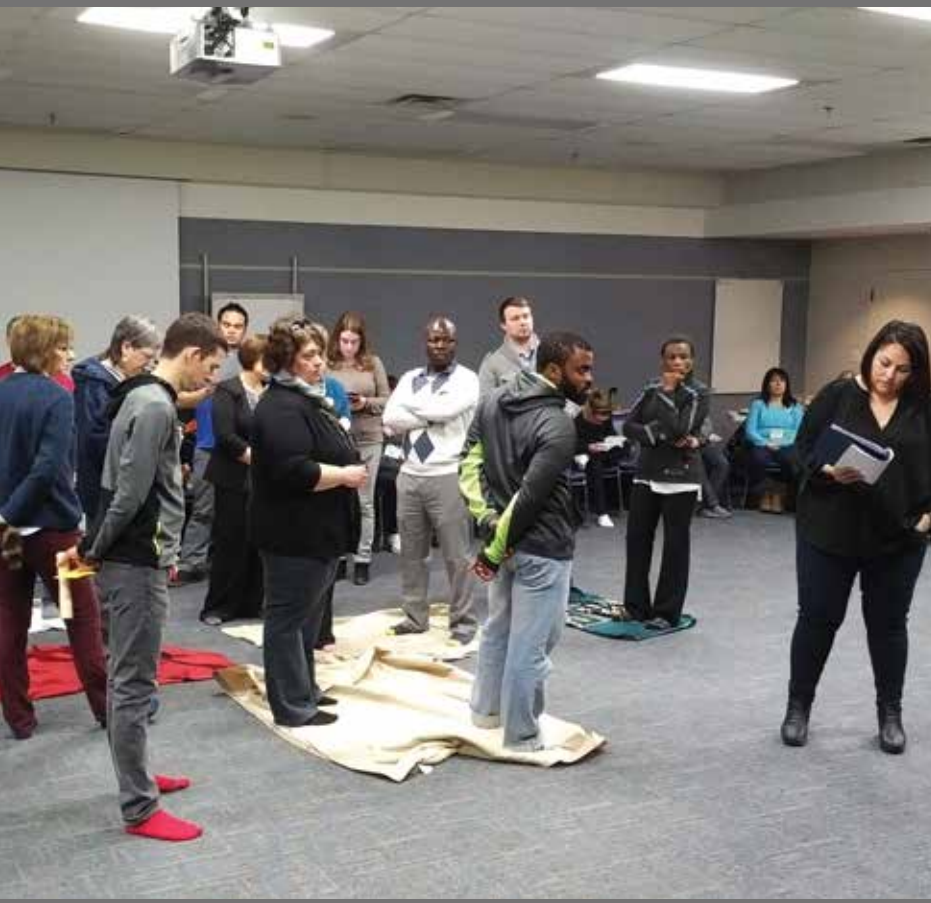
« C'était vraiment le fun! J'ai un peu choisi un sujet au hasard, alors j'ai parlé de la soupe en conserve. En général, j'aime beaucoup parler devant des grands groupes de personnes. Peut-être parce que j'aime avoir cette attention sur moi! »



**Emelyne Surville-Barland, 7<sup>e</sup> année à l'École River Heights :**

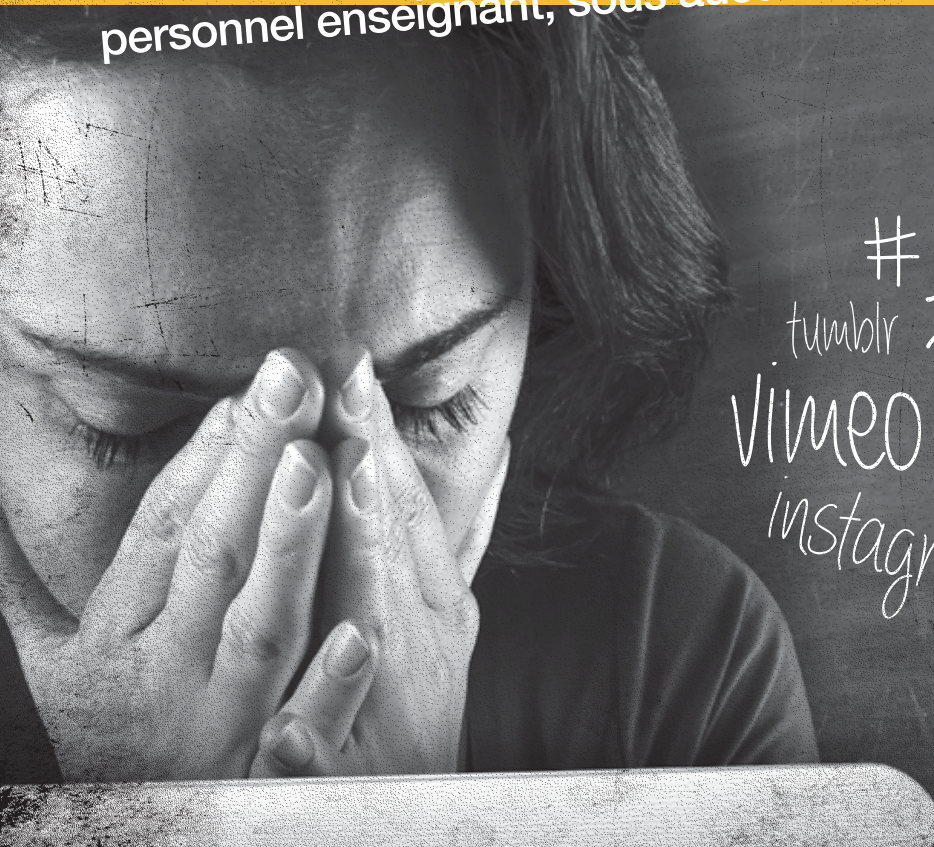
« J'ai essayé de donner le meilleur de moi-même. Mon sujet était la tolérance pour tous. Je trouve que dans notre monde il y a moins de tolérance, que ce soit pour la religion ou la culture. Je pense qu'il est important de s'informer. »

# Conseil des écoles mars 2017



# La VIOLENCE cyber N'EST PAS correcte

La violence **N'EST PAS** acceptable à  
aucun moment, envers aucun membre du  
personnel enseignant, sous aucune forme.



# facebook \*  
tumblr vimeo blogger twitter @  
instagram flickr % you tube



The  
Manitoba  
Teachers'  
Society

Rapportez un incident de violence à  
votre direction d'école ou à votre superviseur.

Pour en connaître plus, consultez le site web : [mbteach.org](http://mbteach.org)